



Promotion Interne : un gros mot à la DGFIP ?

Après avoir boycotté la 1ère instance le 7 novembre, **F.O.-DGFIP** et l'intersyndicale ont siégé le 15 novembre 2019 lors des CAPL « listes d'aptitude » de B en A et de C en B.

Par ce boycott, **F.O.-DGFIP** et l'intersyndicale voulaient dénoncer la situation actuelle au sein de notre administration.



PROMOTION INTERNE, GROS MOT ?

Pour les concours, la place des « externes » prend une proportion de plus en plus prépondérante : que devient la promotion interne ?

La Direction Générale (DG) ne veut plus récompenser ses agents. Cette CAP en est l'illustration.

POTENTIALITÉS pour 2020

C en B : 3 (373 au plan national)

40 candidatures

4 proposées en A (excellent)

15 proposées en B (très bon)

21 proposées en V (à revoir)

B en A : 1 (85 au plan national)

34 candidatures

2 proposées en A (excellent)

14 proposées en B (très bon)

18 proposées en V (à revoir)

Les dossiers « A » (excellent) seront présentés en CAPN en 2020.



DISPARITION DES CAP en 2020

La Loi de Transformation de la Fonction Publique publiée au J.O. le 7 août 2019, combattue par **F.O.-DGFIP**, met fin aux CAP de promotion, de mutation dès 2020.

Les CAP « mutations » de juin 2019 et « listes d'aptitude » de novembre 2019 sont les dernières.

Aucune information sur les conditions de mutations et de promotions à partir de l'an prochain. La transparence ne semble plus de mise. Nous, les agents, allons être dans la tourmente...

Pour de plus amples explications, contactez vos représentants **F.O.-DGFIP** :

Christelle HANTISSE

Sylvain COMMENCAIS

Catherine LADIRAY